1er Trophée de la Lézarde

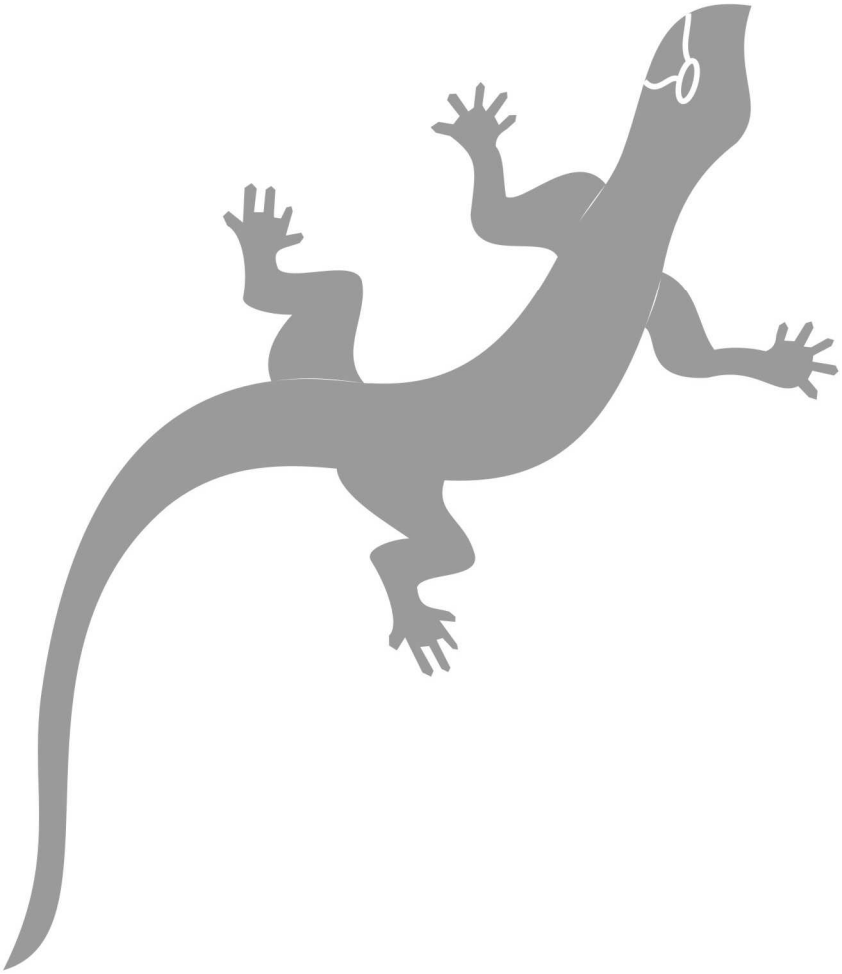

Dimanche 30 Mars 2014

Gymnase Jacques ANQUETIL
EPOUVILLE

La Lézarde est le principal cours d'eau traversant le territoire de la commune d'*Epouville*. **La Lézarde** prend sa source à *Saint-Martin-du-Bec* et se jette à *Harfleur* dans le canal de *Tancarville*.

Les membres de **l'Arc Club d'Epouville** sont heureux de vous inviter au **1er Challenge de la Lézarde** qui se déroulera le *Dimanche 30 Mars 2014 au Gymnase Jacques ANQUETIL d'Epouville.*

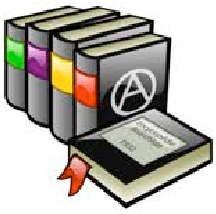

Règlement

- Le Trophée de la Lézarde est une compétition de tir à l'arc en salle par équipes. (La mixité de club est possible)
- Le nombre d'équipe est limité à **15**.
- Le nombre d'équipe n'est pas limité par club.
- L'équipe doit être composée de 3 archers (avec possibilité d'un arc à poulies maximum par équipe) appartenant au trois catégories suivantes :

  * Catégorie 1 : Poussin / Benjamin / Minime.
  * Catégorie 2 : Cadet / Junior.
  * Catégorie 3 : Senior / Vétéran / Super-Vétéran

  Le sur classement est autorisé mais pas le sous classement.

- Le tir qualificatif se tire en 2 X 6 volées de 3 flèches aux distances et sur le blason suivant :

  * Catégorie 1 : 12 mètres mono spot de 80cm (10X si poulies)
  * Catégorie 2 : 18 mètres mono spot de 80cm (10X si poulies)
  * Catégorie 3 : 25 mètres mono spot de 80cm (10X si poulies)

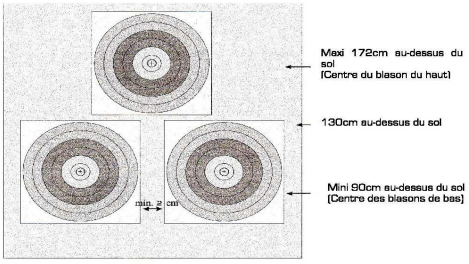

- Le temps de tir est de 2 min par volées de 3 flèches.
- Le marquage des points s'effectue avec un archer de l'équipe adverse.
- Le rythme de tir est le suivant : La catégorie 1 commencera la volée sur le pas de tir 12mètres. A la fin de la volée de la cat. 1, la catégorie 2 suivra sur le pas de tir 18 mètres. A la fin de la volée de la cat. 2, la catégorie 3 finira sur la pas de tir 25 mètres. A la fin de la volée cat. 3, les équipes monteront en cible pour les résultats. Les tirent reprennent par la catégorie 1

- En cas d'égalité à la fin du tir de qualification, le départage se fera au nombre 10 et de 9
- Un seul archer de l'équipe peut monter sur le pas de tir de la cat. 1 ou le pas de tir de la cat. 2 pour « coacher » le tireur.
- A l'issue du tir de qualification, un classement sera établie afin d'effectuer des phases éliminatoires (1/8 de finale) :

*** l'équipe qui se classera à la 1ère place du tir qualification accèdera directement en ¼ de finale mais effectuera un tir « à vide » sur le 1/8 de finale**

* la 2nde contre la 15ème
* la 3ème contre la 14ème
* la 4ème contre la 13ème
* la 5ème contre la 12ème
* la 6ème contre la 11ème
* la 7ème contre la 10ème
* la 8ème contre la 9ème

Les duels se font sur 3 volées de 2 flèches par tireurs. (3 min par volées (1 min par archer)).
L'équipe gagnante sera celle qui aura fait le plus haut score du duel et elle accédera au tour suivant.
L'équipe perdante dispute sa place avec les autres équipes éliminées pour le classement final.

En cas d'égalité, les équipes tirent un barrage. 3 flèches par équipe (une flèche par archer en 30s). Si l'égalité subsiste, l'équipe ayant la plus près du centre est déclarée gagnante. Si l'égalité subsiste, l'équipe, dont la deuxième ou la troisième (si nécessaire) est la plus près du centre, est déclarée gagnante.

Déroulement des tirs :

- 09h00 : Ouverture du greffe.
- 09h15 : Echauffement et entraînement à distance et sur blason.
- 09h50 : Lecture et explication du règlement
- 10h00 : Début des tirs.
- Pause de 15 min entre la 1ère et la 2nde série.
- 14h00 : Début des phases finales. (2 volées d'échauffement et d'entraînement à distance et sur blason)
- Récompenses à la fin des phases finales.

Récompenses

- Tous les archers seront récompensés

Engagement

25 Euros par équipe

Chèque à l'ordre de **l'Arc Club d'Epouville**

Les inscriptions sont à adresser par courrier à :

Grégory DUHAMEL
12 Rue Léon LIOUST
76610 LE HAVRE
06.16.27.22.77.
arc.club.epouville@wanadoo.fr

Attention : Le nombre de place étant limité, la priorité sera donné aux inscriptions reçues avec leur règlement et dans l'ordre de réception.

Merci de nous laisser une adresse électronique ou un N° de téléphone pour vous contacter en cas de litige.

DIVERS

* Chaussures de sport obligatoires
* Tenue de Club ou Tenue blanche souhaitée
* Interdiction de fumer dans la salle
* Au choix de l'archer pour le contrôle au greffe :

- Présentation d'une « attestation de licence » papier avec photo.
- Présentation d'une « attestation de licence dématérialisée avec photo» sur un support informatique : type Smartphone ou tablette.
- Communication du n° de licence (ou nom, prénom) avec justificatif officiel d'identité.
- Passeport sportif : il comporte la photo + le n° de licence.

Gâteaux, Boissons, Sandwichs seront disponibles sur place

Plan d'accès

Coordonnées GPS : N 49.56.3079 E 0.22.48.33

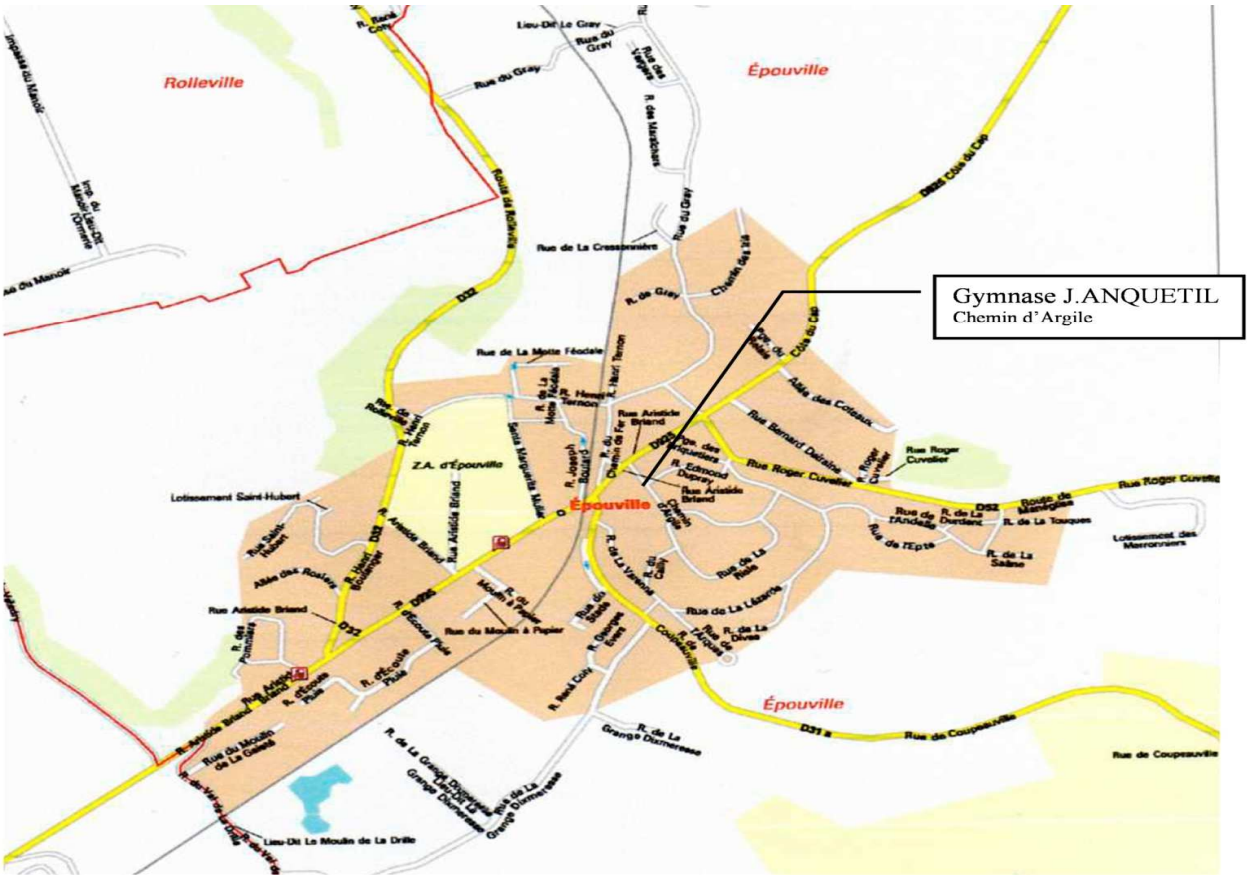

1ER Trophée de la Lézarde

Dimanche 30 Mars 2014

Gymnase Jacques ANQUETIL à EPOUVILLE (N 49.56.3079 E 0.22.48.33)

Afin d'éviter tous litiges, merci de compléter clairement le tableau des inscriptions.

Compagnie ou Club : …….

Responsable des inscriptions : …… N° de téléphone ou mail : ……..

	Archer	Nom	Prénom	N° de Licence	Catégorie	Arme (CL ou CO)
Equipe 1	1					
	2					
	3					
Equipe 2	1					
	2					
	3					
Equipe	1					
	2					
	3					

Veuillez trouver ci-joint un chèque d'un montant total de ……. Euros
N° du chèque …… de la (banque) …….